

**«Championnat régional de cyclo-cross»  
Dimanche 11 Janvier 2015 à NANTEUIL LE HAUDOIN (60)  
Organisé par le Provençal Cyclisme de Blanc Mesnil et la Commission 93**

Catégories	Dossards	Départs	Temps	Prix d'équipe
<b>Cadets et Féminines</b>	12h30	13h30	30 mn	Général sur l'ensemble des courses
<b>Minimes</b>	12h30	13h31	20mn	
<b>Juniors et Vétérans</b>	13h15	14h15	40 mn	
<b>Super-vétérans et Anciens</b>	13h15	14h16	40 mn	
<b>Espoirs et Séniors</b>	14h10	15h10	50 mn	
<b>Dossards</b>	Centre de vacances du Blanc-Mesnil à Nanteuil-le-Haudouin			
<b>Départs arrivées</b>	idem			
<b>Circuit</b>	Sous-bois			
<b>Observations</b>	<p>Présentation de la licence 2015 validée obligatoire.            Tout coureur dûment licencié à la FSGT et engagé selon les procédures prévues au règlement Ile de France pourra participer à la course du Championnat Régional.            Toutefois, pour être « podiumable », il lui faudra (sauf sur raison médicale justifiée) avoir participé</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. soit à 6 Cyclo-cross pour les M-C-F et 8 Cyclo-cross pour les autres catégories entre la date du championnat régional de la saison précédente (ce championnat non compris) et la dernière épreuve avant le championnat concerné.</li> <li>. soit à 6 compétitions FSGT (cyclo-cross, route, VTT, piste) pour les M-C-F ou 8 pour les autres catégories inscrites au calendrier officiel FSGT entre le 1<sup>er</sup> septembre et la dernière épreuve avant le championnat concerné.</li> </ul>			
<b>Responsable</b>	<b>Michel LARCHE</b> Tél. 01 48 79 89 34			
<b>Engagements</b>	<p>auprès des Commissions Cyclistes. Engagements à faire sur le formulaire destiné à cet effet, à adresser...</p> <p><b>Pour l'Essonne</b> : engagements à adresser pour le <b>30 décembre</b> au plus tard, <u>accompagnés du règlement</u> auprès de <b>Hugues WALTISPERGER</b> 1 bis rue Frédéric Sarazin 77550 REAU <a href="mailto:hugues.waltisperger@orange.fr">hugues.waltisperger@orange.fr</a></p> <p><b>Pour PHSY</b> : engagements à adresser pour le <b>21 décembre</b> au plus tard, <u>accompagnés du règlement</u> auprès de <b>Jacky Lebars</b> 11 rue de St Malo 78180 Montigny le Bretonneux.</p> <p>Chaque club devra s'être acquitté de la contribution de 20 euros.            Chèques à l'ordre de FSGT Ile de France : 5 euros pour tous. Engagements sur place : + 2,00€            Course réservée à la FSGT            Engagements clos le 5 Janvier</p>			